

Préambule



Le mariage et la culture rurale française.

La législation matrimoniale connaît une réforme en profondeur sous la Révolution soustrayant le mariage à la juridiction de l'Église. La loi du 20 septembre 1792 transforme le mariage en un contrat laïc conclu devant un officier civil avant le mariage religieux. Elle instaure par ailleurs le divorce au nom du respect de la liberté.

Le mariage est un événement qui s'inscrit dans le cycle de la vie, il reste un rite de passage. Obéissant à un folklore fondé sur les traditions qui régissent le fonctionnement de la communauté villageoise, il culmine toujours avec la cérémonie religieuse, elle-même suivie de festivités collectives.

Un mariage à Taupont dans les années 1930

La date du mariage est fixée en fonction des disponibilités du sonnou (joueur d'accordéon).



L'accordéon du renommé sonnou de Taupont Armand Doucet
Un Maugein-Frères de la manufacture de Tulle

Le mariage se prépare 2 jours avant le samedi et le dimanche. On profite de la messe du dimanche pour trouver « des bras » pour aider à préparer le champ qui accueillera les convives. La noce est le mardi. Le matin, le futur marié retrouve ses invités chez lui et leur offre le café et parfois un coup de gnole. Ensuite le futur marié, vêtu du costume breton et ses invités se rendent en cortège chercher sa fiancée chez elle. Elle est vêtue du costume traditionnel, de sa coiffe. Elle aussi offre café, eau de vie. Puis tous les invités, ceux de la future mariée inclus, se dirigent en cortège vers la mairie pour le mariage civil. La cérémonie religieuse dure une heure environ. Les cloches sonnent à toute volée très longtemps une fois la messe finie. Les mariés et les invités se rassemblent pour la traditionnelle photo.

Vers 1880
Mariage de Joséphine HOUEIX et de François BOUCHER





L. Boule
TAUPONT



*Le 21 septembre 1930
Mariage d'Hélène THÉTIOT et Louis JOUBAUD*



Dans un long cortège le sonnou en tête, toute la noce suit les mariés, les garçons et les filles d'honneur. Ils s'arrêtent à chaque débit de boissons jusqu'au lieu du repas. Pendant que les uns boivent, d'autres entament les danses, la ridée, la guedillée, le pilé-menu.



A cette époque le bourg de Taupont ne compte pas moins de 8 bistrots. Cette tradition d'en faire le tour perdurera jusque dans les années 70.

Vers 14 h les noçous sont amenés par le sonnou jusqu'au lieu du repas servi généralement dans une prairie. Les invités sont assis sur des fagots, des échelles. C'étaient de grandes noces avec parfois cinq ou six cents convives.



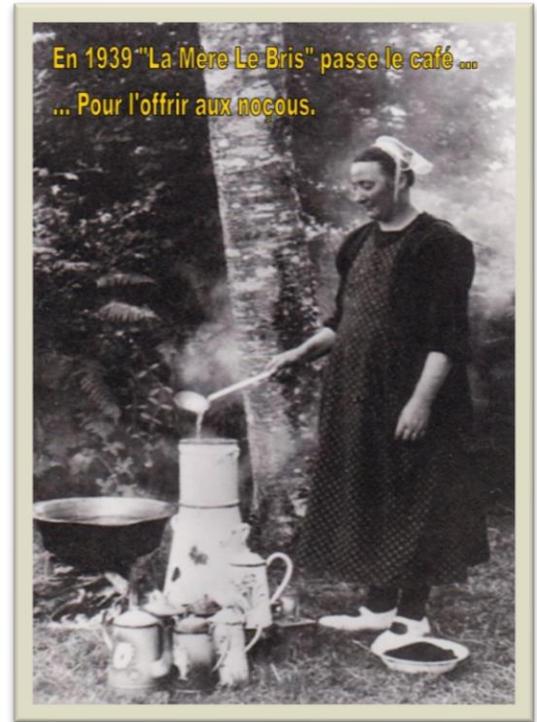
Un autre repas est organisé le soir juste avant le
La vaisselle est très souvent louée « chez la Mère Le Bris ».



bal.



Le menu est toujours plus ou moins le même : soupe, ragoûts cuisinés dans d'immenses chaudrons « les bouillottes », rôtis, gâteau, le café est servi et offert par « la Mère Le Bris ».



La

boisson est le cidre servi à volonté, mais aussi le vin pour les mariages plus fortunés.

Pour digérer le tout avant le repas qui précède le bal, les hommes s'autorisent la goutte, les femmes se contentant d'un petit verre de Marie-Brizard.

La fête continue le lendemain, avec le « retour de noce » : une chanson entonnée par les convives « *le retour de noce c'est joli. Nous sommes tous camarades mais malade un petit* ». On mange les restes, du pain et du pâté, des crêpes parfois. En fin repas, les hommes assaisonnent le café d'une petite goutte d'eau-de-vie, les femmes préfèrent le café au lait, c'est plus convenable.

Après ces deux jours de festivité, c'est au tour des cuisinières, des serveuses et serveurs, de tous ceux qui ont travaillé à la réussite de ce mariage d'être à l'honneur.

Les familles leur offrent un banquet d'après mariage. Celui-ci aussi est très joyeux.

bien
y
de

Un mariage à Taupont au début des années 1940



Un mariage à Taupont dans les années 1950



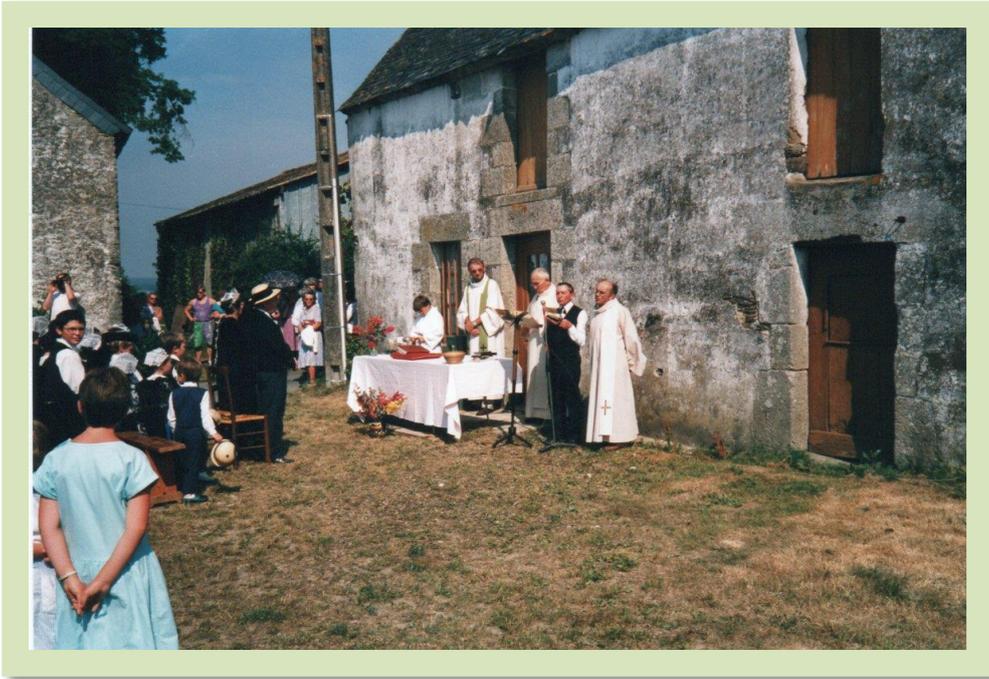
Reconstitution d'une noce d'antan



1981



Le 7 août 1983



Albert Pérrichot célèbre sonnou des années 1970 1990

